

AOÛT 2016

AGIR

LE MAGAZINE DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE



PLAIDOYER
UN ENGAGEMENT
POUR LA JUSTICE

ÉGALITÉ DES CHANCES
Ils sont la solution !

KOSOVO
Du taudis au logement salubre

LE PLAIDOYER, ANCRAGE DU TRAVAIL DE TERRAIN



Philippe Bovey
Secrétaire romand

La dignité des personnes est au cœur de l'action de l'EPER. Nos projets sont autant de tentatives pour la protéger et la renforcer là où elle est menacée. Ce travail sur le terrain, visant directement des groupes et des personnes, ne suffit pourtant souvent pas. Lorsque la cause d'un problème se situe à un niveau global, social politique ou économique, l'action en faveur de personnes doit passer par un travail visant les structures, pour les rendre plus justes.

Dans le jargon des ONG, ce type d'activités est désigné par le terme d'advocacy, emprunt anglais joliment traduit en français par l'ancien mot plaider. À l'image de l'avocat plaçant la cause de son client, l'ONG soutient des personnes dans la défense de leurs droits. Comme dans un procès, elle doit souvent affronter, dans un climat de fortes tensions, les contestations de la partie adverse, ce qui demande de la détermination et souvent du courage.

Du Bangladesh à Israël/Palestine, en passant par la Suisse, ce numéro d'agir vous donnera des exemples variés du travail de plaider de l'EPER. Vous y remarquerez deux caractéristiques importantes pour l'EPER. Premièrement, un ancrage fort dans les activités de terrain, l'advocacy n'étant jamais un but en soi mais toujours un moyen visant à renforcer l'efficacité de projets. Deuxièmement, une ouverture sur le long terme : des résultats durables pour des projets au Bangladesh passent par une meilleure intégration des minorités dalits, le succès à long terme de l'intégration professionnelle des migrants en Suisse passe par une réelle égalité des chances.

Les activités de plaider exigent de considérer en même temps des situations particulières et des enjeux généraux, de résister à une injustice tout en demeurant force de proposition. Par son parcours professionnel, Magaly Hanselmann est parfaitement préparée pour cet art difficile (p. 16). Elle prendra cet automne la direction du secrétariat romand de l'EPER, fonction que je quitte après huit années riches et intenses, pour lesquelles je vous remercie.

Merci de votre précieux soutien et excellente lecture.

DOSSIER THÉMATIQUE

Plaidoyer

- 4 Introduction**
S'engager en faveur de la justice
- 6 Israël/Palestine**
Les déplacés internes de Gaza s'organisent
- 8 Bangladesh**
Le plaider pour assurer le développement
- 10 Interview d'Andreas Kressler**
Prendre parti quand les droits humains sont en jeu

DANS CE NUMÉRO

- 3 Aide humanitaire**
Sécheresse dévastatrice au Zimbabwe
- 12 Campagne égalité des chances**
Ils sont la solution !
- 12 Développement des communautés rurales**
Du taudis au logement salubre
- 16 Actuel et agenda**

AGIR N°23

AOÛT 2016

ISSN 2235-0772

Paraît 4 fois par an

COUVERTURE PHOTO

EPER/Sabine Buri
Ranni Bashfor, Dalit à
Sujapur, Bangladesh

ÉDITEUR

Entraide Protestante
Suisse (EPER)

RESPONSABLE

Olivier Graz

RÉDACTION

Joëlle Herren Laufer

RÉDACTION PHOTO

Anne Geiger

GRAPHISME ET

ILLUSTRATIONS
superhuit.ch

IMPRESSION

Jordi Belp

TRADUCTRICES

Caroline Jouenne, Virginie
Tisserand, Xenia Schwaller

TIRAGE

13 200 exemplaires

ABONNEMENT

CHF 10, déduits
une fois par an de vos dons

ADRESSE

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Téléphone 021 613 40 70
Fax 021 617 26 26
www.eper.ch
info@eper.ch

CP POUR LES DON

10-1390-5



SÉCHERESSE DÉVASTATRICE AU ZIMBABWE



Depuis plusieurs mois, le sud de l'Afrique est frappé par une grave sécheresse. Face à la menace de famine, le gouvernement du Zimbabwe a décrété l'état d'urgence et fait appel à l'aide internationale.

Texte : Dieter Wüthrich
Photo : EPER/Andreas Schwaiger

Ces derniers mois, le phénomène El Niño a plus que jamais bouleversé le climat mondial. Le sud du continent africain a été le plus fortement touché, et plus particulièrement le Zimbabwe, où la dernière saison des pluies a été très faible avec seulement un quart des précipitations habituelles. Ce déficit a provoqué une grave sécheresse qui s'est traduite par des pertes de récoltes, des sources d'eau desséchées et des animaux d'élevage morts de faim ou de soif. En outre, la famine imminente qui menace la population du Zimbabwe a poussé le gouvernement à décréter l'état d'urgence national et à faire appel à l'aide internationale.

En collaboration avec son organisation partenaire locale «Fambidzanai Permaculture Center» (FPC), l'Entraide Protestante Suisse (EPER) s'engage à fournir, dans un premier temps, une aide humanitaire de CHF 350 000 jusqu'à la fin de l'année. Cette somme est attribuée à l'achat de denrées alimentaires pour les familles de petits paysans dans six communes de la province du Matabeleland qui ne peuvent plus subvenir à leurs besoins en raison de la perte de leurs récoltes. En contrepartie, les bénéficiaires aptes au travail participent à des projets communautaires comme la construction de digues en vue de garantir l'approvisionnement en eau,

de perfectionner les systèmes d'irrigation et d'aménager des jardins potagers. L'amélioration de l'hygiène dans les dispensaires et la remise en état de certains ponts sont également prévues.

Par ailleurs, les familles de petits paysans reçoivent des semences pour cultiver des céréales mieux adaptées aux régions sèches comme le maïs. Enfin, une formation sur l'utilisation de méthodes agricoles durables et écologiques sera dispensée aux agriculteurs afin qu'ils soient en mesure d'affronter les effets du changement climatique de manière plus efficace à l'avenir.

FAITES UN DON !

Dons en ligne possible sur le CP 10-1390-5, mention «Sécheresse au Zimbabwe»

Plus d'infos :
www.eper.ch/aide-humanitaire

S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA JUSTICE

Souvent désigné dans le jargon des ONG par le terme d'« advocacy », le plaidoyer est essentiel au travail de l'EPER en Suisse comme à l'étranger. Cette approche accompagne les projets de l'EPER et en consolide les effets afin de garantir une mise en œuvre basée sur les droits humains et une vie digne pour tous.

Texte: Olivier Schmid
Photo: Sabine Buri

Pour que les conditions de vie des personnes défavorisées puissent être améliorées de manière durable, les structures sociales, politiques et économiques d'une société doivent conférer à tous les individus les mêmes droits. Or, il arrive souvent que cela ne soit pas le cas, ou que les droits théoriques ne soient pas mis en œuvre dans la pratique – c'est ce que soulignent les articles de notre dossier spécial consacré au plaidoyer. Au Bangladesh, les membres de minorités comme les Dalits et les Adibashis sont exclus de toute vie sociale et politique et n'ont pas accès à des prestations publiques telles que les soins de santé ou la formation, bien que la Constitution interdise toute discrimination fondée sur la religion, la race, la caste, le sexe ou l'origine.

Le plaidoyer est un élément essentiel de la collaboration au développement de l'EPER pour garantir le respect des droits humains. Les personnes défavorisées bénéficient ainsi d'un soutien pour s'organiser, confronter les organismes compétents à leurs responsabilités et faire valoir leurs droits, au Bangladesh, mais aussi en Israël/Palestine, sujet de l'autre article de notre dossier spécial: dans la bande de Gaza, détruite il y a deux ans

par la guerre, les travaux de reconstruction n'ont pas encore commencé et les conditions de vie sont catastrophiques. L'EPER assiste son organisation partenaire Civitas dans la mise en place d'une Ligue des déplacés internes. Celle-ci se compose de personnes représentant les 28 quartiers et villages concernés par la guerre. Civitas les a formés et qualifiés à faire valoir leurs droits. L'organisation de base sensibilise le public à la situation humanitaire précaire dans la bande de Gaza, informe les déplacés internes de leurs droits et représente leurs intérêts auprès des autorités locales afin que celles-ci prennent leurs responsabilités. L'objectif est de veiller à ce que les besoins et droits des déplacés internes soient pris en compte lors de la reconstruction des maisons détruites, et d'améliorer durablement leur situation de vie.

Le plaidoyer permet de mettre en lumière des aspects liés aux rapports de pouvoir, aux injustices et aux inégalités. Les instances publiques et politiques communales, régionales, nationales et internationales ne sont pas les seules à être interpellées. Des entités de l'économie et de la société civile, ainsi que les autorités religieuses et morales sont elles aussi

intégrées au débat. Sans fonction législative, judiciaire ou exécutive, ces acteurs non gouvernementaux sont d'importants multiplicateurs des efforts de plaidoyer. Leur positionnement important au sein de la société leur permet d'exercer une influence sur les décideurs et de s'impliquer en faveur des droits des groupes de population marginalisés. Concrètement, les activités de plaidoyer varient significativement en termes de portée, d'intensité et d'effet en fonction des ressources et des objectifs. Mais elles dépendent aussi fortement du contexte en présence. Les méthodes et formes de travail appliquées diffèrent considérablement suivant que l'on traite avec des Etats démocratiques dotés d'une société civile active et d'un système juridique fonctionnel ou avec des « Etats fragiles » ou des régimes restrictifs au sein desquels la marge de manœuvre est très limitée et où les activités de plaidoyer ne sont souvent possibles qu'en dehors du pays – dans ce deuxième cas de





Au Bangladesh, la famille adibashi Murmu suit une formation pour optimiser la production de viande afin d'engendrer des revenus pour payer l'écolage des enfants.

figure, la communauté internationale doit alors être davantage mise à contribution. A l'étranger, l'EPER endosse le rôle d'intermédiaire ou de porte-parole dans les demandes de plaidoyer des organisations partenaires et n'initie que dans certains cas le plaidoyer (tant au niveau suisse qu'international). En Suisse en revanche, l'EPER prend ouvertement position sur des questions ayant trait aux changements au sein de la société et s'implique de manière ciblée dans la formation d'opinion politique ainsi que dans les processus de décision et de mise en œuvre. Elle accorde une attention toute particulière aux domaines de la protection contre la discrimination, de la politique d'asile, celle liée aux étrangers ainsi que celles ayant trait à la migration et à l'intégration.

En Suisse, l'EPER mène des campagnes, soutient le travail en comité et le lobbying auprès de décideurs de l'administration, de la politique et de l'économie, prend

part à des procédures de consultation et rédige des prises de position en amont de révisions de lois, initiatives populaires et votations. Contrairement à ce qui se passe à l'étranger, le travail de plaidoyer de l'EPER en Suisse ne fait pas partie des activités de projet. Il est planifié, préparé et coordonné par un comité d'experts, dans le cadre de l'engagement en matière de politique sociale de l'EPER. Mais même en Suisse, les activités de plaidoyer de l'EPER se basent sur son expérience concrète en matière de projets, dans la mesure où les demandes qu'elle représente – égalité des chances sur le marché du travail ou politique d'asile digne – sont bien ancrées dans le travail de projets qui œuvrent en faveur des personnes défavorisées ou des requérants d'asile.

LES DÉPLACÉS INTERNES DE GAZA S'ORGANISENT



Deux ans après l'offensive israélienne dans la bande de Gaza, 40 000 personnes n'ont toujours pas pu regagner leur logement et vivent dans des conditions déplorables. Mais malgré le blocus, les initiatives de la société civile fleurissent pour aider la population à se relever des ruines et aller de l'avant.

Texte: Olivia Keller
Photos: Wissam Nassar

Les travaux de reconstruction ont à peine commencé dans nombre de quartiers et de villages de Gaza détruits pendant la guerre. « Il ne reste rien de ma maison, elle a été pulvérisée », raconte Samaha, 40 ans, à Beit Hannoun. Aujourd'hui, elle habite avec sa famille dans une caravane. Les tôles qui forment le plafond menacent de s'écrouler. Le sol n'est pas plus stable. La chaleur y est insoutenable.

Une organisation de base pour les déplacés internes

Le projet de l'EPER dans la région vise à prendre en considération les besoins et les droits des déplacés internes dans la bande de Gaza et, ce faisant, à améliorer leur situation sur le long terme. A cette fin, l'EPER et la population civile ont créé ensemble une organisation de base, la Ligue des déplacés internes (IDP's league).

« Nous militons pour la défense des droits des mutilés de guerre dans la bande de Gaza et faisons du lobbying auprès des autorités palestiniennes, des institutions de l'ONU et des organisations internationales pour améliorer les conditions de vie de la population civile », explique le directeur de cette ligue, Hassan al-Walli. Le comité de l'organisation compte 28 membres élus et formés sur les questions techniques et juridiques par Civitas, l'organisation partenaire de l'EPER.

Revendiquer ses droits

Dans la bourgade d'Al Mawasi, Shorouk Hajjar, une jeune conseillère juridique chez Civitas, se fait assaillir de questions: les villageoises et villageois veulent connaître leurs droits et la façon de les faire valoir auprès des autorités palestiniennes et des organisations internationales. De nombreux enfants sont malades et beaucoup de per-

sonnes doivent dormir à même le sable. Depuis que le village a été bombardé, les conditions se sont dégradées. « Nous avons entendu vos préoccupations et vos interrogations. Nous allons revenir et organiser une séance d'information avec vous », promet Shorouk Hajjar.

Les conseillères et conseillers juridiques de Civitas organisent des campagnes de sensibilisation dans tous les quartiers touchés où l'immobilier et le droit à un logement acceptable sont des thèmes majeurs. Ceux-ci proposent aussi des consultations individuelles.

Une organisation prise au sérieux

Le fait que les membres du comité aient été invités plusieurs fois à des débats télévisés sur des chaînes palestiniennes prouve que l'IDP's league est prise au sérieux et qu'elle a de l'influence. Le Ministère des affaires sociales de Gaza a d'ailleurs encouragé la ligue à prendre position sur son rapport social. Enfin, cette dernière est devenue membre du groupe de travail sur la situation des déplacés internes chapeauté par le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU.

Protéger les droits humains de tous

Le travail effectué par Civitas et la ligue est un bon exemple de collaboration entre l'EPER et ses organisations partenaires en Israël et en Palestine. L'objectif est d'informer, de renforcer et de protéger les communautés bénéficiaires, toujours avec la volonté de résoudre le conflit de manière durable et pacifique. L'EPER prend en compte et respecte les droits humains fondamentaux de toutes les populations vivant en Israël et en Palestine. Les organisations de base sont soutenues par les communautés villageoises qui disposent d'un accès limité à la terre ou qui risquent l'expropriation et la démolition de leurs maisons. Dans le cadre de ses activités, l'EPER accorde une attention particulière aux personnes réfugiées, aux femmes ainsi qu'aux jeunes.

Plus d'informations concernant le travail de l'EPER en Israël et en Palestine sur : www.eper.ch/fr/mondelasie/palestineisrael



LE PLAIDOYER POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT

Au Bangladesh, l'EPER aide les communautés les plus marginalisées à sortir de l'extrême pauvreté. Mais pour contrer durablement l'exclusion, une aide améliorant leur situation économique ne suffit pas. La défense de leurs droits est indispensable.

Texte: Olivier Graz

Photos: Sabine Buri

En 2015, une enquête menée auprès de 674 personnes issues de minorités marginalisées dans 35 districts au Bangladesh a montré que seule la moitié d'entre elles avait pu entrer dans un restaurant à condition toutefois d'utiliser leurs propres couverts et de s'asseoir par terre. Profondément ancrée dans la vie quotidienne, la discrimination exclut littéralement les minorités marginalisées de la société.

Présente dans le pays depuis 1971, l'EPER concentre aujourd'hui son action sur le soutien de deux minorités marginalisées extrêmement vulnérables dans le nord-ouest du pays: les hors-castes ou intouchables appelés Dalits, et les peuples indigènes regroupés sous le terme Adibashis. Si le travail de l'EPER vise à assurer leur sécurité alimentaire et à améliorer leurs revenus, il a d'abord pour objectif de défendre et de promouvoir leurs droits. Pour l'EPER, seule une approche basée sur les droits humains permettra de les sortir durablement de la pauvreté.

Renforcer les communautés discriminées

« Avant, les relations étaient difficiles. Nous ne pouvions pas parler sur un pied d'égalité avec les habitants du village voisin », se rappelle Tulamoni Pahan, journaliste agricole de Sharupur et mère de quatre enfants. Depuis la collaboration avec l'organisation partenaire locale de l'EPER, les relations avec la population locale ont évolué. La communauté Adibashi est régulièrement en contact avec elle et

a appris à résoudre les problèmes de voisinage de manière constructive. « Maintenant, on s'invite même aux mariages », conclut Tulamoni Pahan.

La situation de la petite communauté a également évolué. Les autorités locales faisaient la sourde oreille aux revendications des Adibashis et leurs demandes étaient systématiquement rejetées. Suivant les conseils du partenaire de l'EPER, la communauté a créé un comité de développement villageois pour regrouper leurs revendications aux autorités. La stratégie a payé: avec le raccordement au réseau électrique, le village dispose d'un éclairage

public et d'une alimentation pour les foyers qui le souhaitent. Il est donc possible aux enfants d'étudier la nuit tombée et les femmes sont plus en sécurité lorsqu'elles vont aux toilettes la nuit.

Sensibiliser les autorités et la population locale

A ce jour, 29 comités de protection des droits humains ont été créés dans le nord-ouest du pays pour défendre les droits des minorités marginalisées. Composés de représentants des autorités locales, de la société civile et des minorités concernées, ils règlent non seulement des conflits entre les minorités et la population, mais





A gauche : Ayub Ali préside le comité de défense des droits humains dans le sous-district de Pirgonj.
En haut : des femmes d'une communauté dalit dans la ville de Parbotipur.

abordent aussi des sujets plus vastes tels que l'accès aux prestations de l'Etat, la santé, l'éducation et la situation économique des minorités. Pour M. Ayub Ali, président de l'un de ces comités dans le sous-district de Pirgonj, le comité permet aux minorités de prendre part à la politique locale. « Il y a quelque temps, nous n'avions même pas le droit de boire le thé ensemble ! Les choses changent, se rappelle-t-il avant de poursuivre, la prochaine question qui nous occupera sera l'accès aux prestations sociales. »

Ces comités sont aussi l'endroit idéal pour aborder des questions très sensibles comme celle de l'accaparement des terres dont la minorité Adibashi a souvent été victime. Récemment, Shinraj Murmu a pu récupérer sa terre après neuf années d'intenses tractations et de pressions. Un succès qui laisse une lueur d'espoir à bien

des Adibashis réduits à travailler en tant que journaliers pour des grands propriétaires terriens alors que les terres de leurs ancêtres leur ont été spoliées.

Promouvoir la cause des minorités

L'article 28 de la Constitution du Bangladesh assure des droits égaux pour tous les citoyens et interdit toute discrimination basée sur la religion, la race, la caste, le sexe ou le lieu de naissance. Toutefois, la constitution ne reconnaît aucune minorité et ne prévoit aucune protection ou promotion spécifique en leur faveur.

Afin d'y remédier, l'EPER a créé avec ses quatre organisations partenaires le réseau Network of Non-mainstream Marginalized Communities il y a trois ans. L'objectif est de renforcer le travail de plaidoyer effectué sur le terrain et de porter les revendications des minorités marginalisées au

niveau national dans le but d'influencer la législation. « Un travail qui porte ses fruits, car le gouvernement commence à s'intéresser à la situation des minorités marginalisées », constate Monjun Nahar, coordinatrice du réseau.

Pour Vincent Hug, responsable de programme pour le Bangladesh à l'EPER, l'inclusion sociale des minorités marginalisées ne pourra se faire que par un profond changement d'attitude de la société : « Il faut pour cela favoriser les initiatives communes entre les minorités marginalisées et la population majoritaire, encourager la prise de conscience de part et d'autre et faire un travail de plaidoyer auprès des autorités. Ce n'est qu'ainsi qu'un réel changement pourra être apporté aux générations futures ».

PRENDRE PARTI QUAND LES DROITS HUMAINS SONT EN JEU

Quel est le potentiel du plaidoyer? Quels sont les défis et les risques d'un engagement en faveur de la justice sociale et de modifications durables au sein d'une société? Esquisse de réponse avec Andreas Kressler, directeur de l'EPER.

Texte: Dieter Wüthrich
Photo: EPER/Franz R. & Gerry A.

Quelle importance revêt le plaidoyer dans le cadre de la coopération au développement de l'EPER?

Andreas Kressler: Dans nos projets à l'étranger, nous nous efforçons, par un soutien concret et compétent, de générer des modifications du système qui s'accompagnent d'un effet durable. Le travail de plaidoyer vise à aider les personnes à se prendre en main. Il s'agit de soutenir, au sein d'une société, des changements promouvant le développement et la responsabilité individuelle. De notre point de vue, le plaidoyer ne peut jamais être une fin en soi: il faut l'intégrer au contexte global d'un projet et il doit être assumé par les partenaires locaux.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie?

Au Sénégal par exemple, dans le cadre de la collaboration avec nos organisations partenaires locales, nous transmettons à de petites exploitantes les connaissances nécessaires pour cultiver des fruits et légumes de manière écologique en ménageant les ressources. Il se trouve que de nombreuses familles de petits paysans ne possèdent aucun droit légitime sur les terres qu'elles cultivent parfois depuis des générations. Elles risquent à tout moment d'en être chassées et de perdre leur base de subsistance. Afin que le travail concret du projet puisse produire ses effets sur le long terme, ces familles doivent donc

obtenir de l'Etat la garantie de droits fonciers formels. C'est dans cette optique que nous soutenons nos partenaires locaux lorsqu'ils se positionnent aux côtés des petits exploitants et représentent leurs intérêts auprès des autorités de l'Etat, en leur apportant une aide juridique ou en recourant à des mesures pour sensibiliser l'opinion, notamment par le biais des médias ou de manifestations publiques.

Du point de vue de l'EPER, quelles conditions une organisation partenaire doit-elle réunir pour une activité de plaidoyer efficace?

Nos partenaires doivent être dignes de foi et de confiance – à la fois envers les bénéficiaires et les autorités. Ils doivent également disposer d'une bonne dose d'indépendance et, dans le même temps, être en mesure de jouer les intermédiaires entre les différentes parties. Autrement dit, un véritable exercice d'équilibriste.

Le plaidoyer implique aussi de s'immiscer dans les processus politiques d'un pays tiers. Quels défis apparaissent alors pour l'EPER?

Lorsque, dans un village d'Afrique, nous aidons la population à creuser un nouveau puits, notre démarche fait l'unanimité dans la plupart des cas. En revanche, lorsque nous avons l'ambition d'aboutir à des modifications du système dans l'intérêt d'un groupe de population défavo-

risé, nous entrons en conflit avec d'autres groupes d'intérêt qui préféreraient continuer à tirer parti de la situation actuelle et sont par conséquent partisans du statu quo. Selon le pouvoir et l'influence de ces groupes, l'EPER et ses organisations partenaires doivent ainsi faire face à d'importantes oppositions. C'est un énorme défi que de les surmonter et de faire valoir les intérêts des personnes concernées.

La garantie de la neutralité dans des régions ou des situations marquées par des conflits est l'un des principes de base de l'EPER. Est-elle compatible avec le travail de plaidoyer?

En cas de conflits, la neutralité est une approche importante. Lorsque notre travail de terrain identifie une préoccupation directe où des droits humains élémentaires sont violés, nous avons, en notre qualité d'œuvre d'entraide, l'obligation de prendre parti pour celui ou celle dont les droits sont bafoués. Ce principe s'applique aussi bien au Brésil, au Bangladesh qu'en Israël/Palestine, où la population civile palestinienne souffre terriblement du conflit et de ses conséquences cruelles. Cependant, tant l'Etat israélien, l'Autorité palestinienne en Cisjordanie que le Hamas dans la bande de Gaza ont la responsabilité de respecter les droits humains et de trouver une solution sans violence au conflit.



Andreas Kressler

« Lorsque les droits humains sont en jeu, nous avons le devoir de prendre parti »

Dans sa collaboration au développement, l'EPER se doit d'interagir en bonne intelligence avec les autorités du pays concerné. Mais dans son travail de plaidoyer, l'EPER prend presque inmanquablement le parti de l'opposition politique. Ce grand écart est-il possible ?

Avec notre travail de plaidoyer, nous souhaitons permettre une amélioration des conditions de vie des personnes touchées par la pauvreté ou la discrimination. L'EPER n'est pas la seule organisation liée par cet objectif ; tous les Etats signataires de l'Agenda 2030 de l'ONU se sont engagés à le promouvoir activement et à le garantir au sein de leurs frontières. En principe donc, les œuvres d'entraide et les pouvoirs publics poursuivent les mêmes objectifs. Néanmoins, si des conflits surviennent avec une autorité gouvernementale, il convient de peser minutieusement les intérêts des personnes concernées et les éventuels inconvénients qu'elles seraient susceptibles de subir. Cela demande beaucoup de tact et de diplomatie de la part de nos organisations partenaires locales.

A vos yeux, quels sont les ingrédients d'un projet de plaidoyer réussi ?

L'exemple des Quilombolas au Brésil montre qu'un engagement à long terme en matière de plaidoyer porte ses fruits. Avec notre soutien, cette communauté traditionnelle a lutté pour ses droits par le biais de négociations, de protestations pacifiques et de procédures juridiques pendant douze ans. En 2011, un décret gouvernemental a permis le retour de 500 familles sur les terres de leurs ancêtres. Depuis lors, ces personnes peuvent à nouveau vivre en liberté et prendre en main leur existence.

Le plaidoyer de l'EPER pour défendre la cause des plus démunis en Suisse diffère-t-il du plaidoyer à l'étranger ?

Bien entendu, la situation en Suisse – un pays riche et démocratique – est différente de celle d'un pays comme le Bangladesh, touché par la pauvreté et sans tradition démocratique. Dans le cadre de l'Agenda 2030 de l'ONU, les pays en développement, les pays émergents et les nations industrielles se sont tous engagés

à affronter et à éradiquer les injustices sociales au sein de leurs frontières. En Suisse, l'EPER s'engage notamment en défendant la cause des réfugiés. En la matière, notre campagne « Annoncer la couleur » est, à n'en pas douter, un succès en termes de plaidoyer, dans la mesure où elle a créé une plate-forme pour nombre de groupes et d'individus qui œuvrent pour une Suisse solidaire, humaine et ouverte à l'égard des réfugiés.

ILS SONT LA SOLUTION!

En Suisse, les migrantes et migrants issus de pays hors UE et hautement qualifiés occupent souvent un poste sans rapport avec leur métier d'origine. Par sa campagne, l'EPER veut valoriser le potentiel de ces personnes en promouvant l'égalité des chances sur le marché du travail.

Texte: Andrea Oertli

Photos: EPER/Walter Imhof, Annette Boutellier

Des esprits brillants, des employés flexibles et des individus engagés: voilà ce qui caractérise les personnes migrantes originaires d'Etats tiers dont l'EPER dresse le portrait dans sa campagne 2016. Au bénéfice d'un diplôme universitaire, d'une formation spécialisée supérieure ou d'une vaste expérience professionnelle acquise dans leur pays d'origine, elles sont arrivées en Suisse pour suivre un proche ou en tant que réfugié. Malgré leur indéniable potentiel, nombre d'entre elles sont au chômage ou occupent un emploi sous-qualifié. Elles se heurtent au processus de reconnaissance des diplômes étrangers,



aux barrières de la langue – les cours de spécialisation sont peu abordables – et subissent des discriminations à l'embauche. Cette discrimination, Jathurshan Premachandran l'a lui aussi connue. Originaire du Sri Lanka, il a découvert sa passion pour le journalisme à 19 ans, alors qu'il étudiait le droit et effectuait un stage dans un quotidien tamoul. Il est rapidement devenu rédacteur en chef adjoint du journal et a entrepris une formation de journaliste en cours d'emploi. Mais en 2008, il a dû abandonner ce cursus et fuir le pays car il faisait l'objet de menaces croissantes en raison de ses articles critiques sur le parti au pouvoir. Il est arrivé en Suisse et a rapidement obtenu l'asile.

Lutter contre les préjugés

Jathurshan Premachandran voulait rester dans le journalisme, mais son assistant social lui a conseillé de travailler dans la restauration. C'est le choc: « Les gens voient des Tamouls employés dans les restaurants et pensent que nos compétences se limitent à ce secteur. » Sept ans après, il est encore régulièrement

confronté à ce préjugé. Aujourd'hui, Jathurshan Premachandran a 31 ans. Il se sent chez lui à Baden et connaît beaucoup de monde. Il travaille depuis peu pour la ville d'Aarau en tant qu'interlocuteur pour les jeunes qui ont déposé une demande d'asile. Mais il a dû batailler dur avant d'y arriver. Si Jathurshan Premachandran réussit un dernier examen, il pourra bientôt commencer une formation de travailleur social en cours d'emploi.

Contrecarrer la pénurie de main-d'œuvre

Aussi bien l'économie helvétique que la société suisse dans son ensemble ont tout à gagner d'une meilleure valorisation du potentiel des migrantes et migrants qualifiés. Les professionnels comme Jathurshan Premachandran peuvent contrecarrer la pénurie de main-d'œuvre spécialisée et se construire une vie active et autonome en Suisse. A cet égard, la collaboration des acteurs clés du monde politique et économique est indispensable: l'emploi que l'on occupe dépend en effet des chances qui sont proposées.

Jathurshan Premachandran

« Convaincu que j'avais les compétences nécessaires, mon conseiller aux études m'a encouragé à suivre une formation de travailleur social. »

Le technicien de l'environnement sur les chantiers

Mario Ramohavelo rêve qu'on lui donne sa chance. Il est depuis mai 2016 collaborateur temporaire au « Papiliorama » de Chiètres. C'est la première fois qu'il occupe un poste rémunéré proche de son vrai métier depuis qu'il est en Suisse. Mario Ramohavelo est en effet technicien de l'environnement diplômé et guide spécialisé dans le tourisme écologique. Originaire de Madagascar, il a travaillé durant dix ans en tant qu'assistant scientifique dans les domaines de la biologie, de la primatologie et de la sylviculture. Depuis son mariage avec Clémence, qu'il a suivie en Suisse en 2008 et avec qui il a trois enfants, Mario Ramohavelo a exercé toutes sortes de jobs : livreur de journaux, ouvrier du bâtiment, assainisseur en amiante, aide-maçon, horticulteur paysagiste et couvreur.

Mario Ramohavelo est flexible, il a appris l'allemand et est prêt à accepter tout type de poste. Il a ainsi participé à des cours sur l'insertion professionnelle, achevé plusieurs stages et continué à postuler pour des emplois en lien avec l'environnement et les animaux, car il est passionné de nature. En tant que bénévole, il a accumulé de précieuses expériences au zoo de Zurich, ce qui l'a amené à reconsidérer ses aspirations professionnelles : il aimerait un jour être gardien d'animaux. Mais pour des raisons financières, il ne peut pour l'instant s'inscrire à la formation. « L'expérience acquise à Madagascar n'est pas reconnue ici en Suisse », explique-t-il.

Le problème de la reconnaissance des diplômes

En tant que guide au « Papiliorama », il fournit des informations au public en allemand et en français, et le sensibilise à la problématique de la destruction des forêts tropicales. « Ce n'est qu'un poste saisonnier, et un père de famille comme moi préférerait un emploi fixe. Mais c'est un travail fascinant et varié. C'est un atout pour ma carrière professionnelle en Suisse. »

Mario Ramohavelo

« Je savais qu'en Suisse, j'allais rencontrer des difficultés sur le plan professionnel. »

APPEL AUX ENTREPRISES

DONNER UNE CHANCE, VALORISER LES POTENTIELS

Sur la plateforme www.ils-sont-la-solution.ch (disponible dès septembre), vous trouverez les profils professionnels d'environ 70 personnes migrantes qualifiées qui recherchent un emploi en Suisse.

Consultez les profils et contactez la candidate ou le candidat pour un premier entretien sans engagement.

Vous avez des questions ?

Vous pouvez les adresser à anne-claude.gerber@eper.ch



DU TAUDIS AU LOGEMENT SALUBRE



Avec deux organisations partenaires, l'EPER promeut l'intégration des Roms et autres minorités au Kosovo. Outre la formation scolaire et professionnelle, l'amélioration des conditions de logement est une condition sine qua non pour une vie plus digne.

Texte: Joëlle Herren Laufer
Photos: Christian Bobst

« Autrefois, nous n'avions pas de maison. Nous vivions dans un abri de fortune fait de bric et de broc. Lorsqu'il pleuvait, le sol en terre battue était inondé et devenait boueux. Nous devions utiliser les toilettes communautaires. Impossible de laver les enfants et de les maintenir propres », raconte Bujar, 24 ans, papa de deux petites filles de deux et trois ans.

Pays nouvellement indépendant, le Kosovo a une activité économique assez faible sur un fond de corruption. Son taux de chômage avoisine les 45%, ce qui rend difficiles les rentrées de deniers publics. Une grande partie de la population vit de l'économie souterraine et dans la précarité. Les personnes des minorités ethniques, comme les Roms, les Ashkalis et les Egyptiens sont les plus touchées et vivent généralement dans des conditions catastrophiques. Elles ne bénéficient souvent pas des infrastructures publiques de base comme l'électricité, l'eau et l'évacuation des eaux usées et ne trouvent pas de travail fixe. Certaines tentent leur chance en Serbie ou en Europe de l'Ouest mais beaucoup en sont renvoyés.

La famille Mitic est représentative de ces minorités mal loties que l'EPER a pris sous son aile au Kosovo. « L'EPER soutient l'intégration sociale des Roms en appliquant une approche globale axée

sur la scolarité, les droits de l'enfant, la formation professionnelle, la création de revenus et l'amélioration des conditions de logement », explique Angela Elmiger, responsable du Kosovo à l'EPER. Ce projet, réalisé en partenariat avec la fondation Terre des hommes et Voice of Roma, Ashkali and Egyptians (VORAE) bénéficie à 30 ménages.

Bujar Mitic travaille comme menuisier à la demande. Il gagne entre 10 et 15 euros par journée de 12 heures de travail. Cela couvre à peine les dépenses de nourriture et d'habillement de sa famille. Depuis qu'il a intégré le projet de reconstruction de l'EPER, sa famille vit mieux. « Avoir notre propre salle de bain change tout ! Il est plus facile de garder une bonne hygiène et j'ai plaisir à prendre soin de mon ménage », explique Bajramshah sa femme.

Une aide qui ne tombe pas du ciel

Pour rénover leur logement, les frères de Bujar lui ont prêté main forte. Ensemble, ils ont transformé un taudis en logement salubre et digne. Reste encore à rénover le four à bois faisant office de radiateur dans une des deux pièces. « Le fait d'être impliqués concrètement dans la rénovation de leur logis en contrepartie de l'aide offerte permet aux bénéficiaires de mesurer à leur juste valeur l'amélioration de leur quotidien, d'en être fiers et d'en prendre soin », conclut Angela Elmiger.

CAMPAGNE DM-EPER 2016 DANS LES PAROISSES

LA TERRE EN PARTAGE AU MEXIQUE ET KOSOVO

Soirées de lancement avec la présentation des projets et des films au cœur de la campagne. Contact : nicole.tille@eper.ch, 021 613 40 83

05.09 - Neuchâtel (NE) - 19h00
Salle des Vallangines

07.09 - Romont (FR) - 19h30
Maison de paroisse

09.09 - Epalinges (VD) - 19h30
Maison de paroisse des Croisettes

12.09 - Genève (GE) - 18h30
Lieu encore à définir

13.09 - Martigny (VS) - 19h30
Salle de paroisse du Verger

15.09 - Tramelan (BE-JU) - 19h00
Maison de paroisse

KOSOVO

UN PAYS PARMIS LES PLUS
PAUVRES D'EUROPE



1 870 921

Population kosovar (2013)

26,3%

de personnes de moins de 15 ans

L'indépendance du Kosovo, proclamée en février 2008, a été reconnue par la Cour internationale de justice et depuis par 90 pays

ACTUEL



MAGALY HANSELMANN, FUTURE SECRÉTAIRE ROMANDE

Après huit années à la tête du Secrétariat romand, Philippe Bovey quitte son poste fin août. Sous sa direction, les projets romands ont connu une grande croissance. Il passe le flambeau à Magaly Hanselmann, qui démarrera son activité en novembre. Titulaire d'un master en sciences politiques, elle a travaillé au Centre social protestant, à Amnesty international, au Bureau cantonal vaudois pour l'intégration qu'elle a contribué à créer, et occupe, depuis 2011, le poste de cheffe du bureau vaudois de l'égalité entre les femmes et les hommes. Son sens stratégique et son large réseau feront d'elle une représentante avisée de l'EPER. « Au vu de l'actualité migratoire, je me réjouis de m'investir dans des thématiques qui me tiennent à cœur comme l'asile et l'intégration », explique-t-elle. L'EPER se réjouit de cette nomination et remercie Philippe Bovey de son engagement.



SUCCÈS DE LA CAMPAGNE ANNONCER LA COULEUR

Entre le 2 mai et le 19 juin, plus de 100 organisations partenaires ont annoncé la couleur ! Plusieurs Eglises, dont le Temple de la Fusterie à Genève, ont hissé un bracelet géant sur leur façade. Plus de 50 000 personnes, dont un grand nombre de personnalités politiques, de sportifs et d'artistes ont porté le bracelet à leur poignet et contribué à donner une voix et un visage à la Suisse humaine dans les médias sociaux. Le spot TV a été visionné 125 000 fois sur Youtube et la page Facebook a été visitée plus d'un million de fois. Un grand merci à toutes et tous pour ce soutien !

www.annoncer-la-couleur.ch

Bénévoles recherchés pour le Café français

Vous aimez communiquer et animer, êtes à l'aise avec le français, souhaitez vous engager auprès de personnes réfugiées de 50 ans et plus et êtes disponible une fois par semaine dans la région de Lausanne ?

Annoncez-vous à
emilie.estelli@eper.ch, 021 613 44 24

AGENDA

Expo-photo « Territoires occupés. Regards croisés »

Eclairage de la réalité quotidienne du conflit au Proche-Orient perçue à travers le regard d'observateurs de la paix.

14 SEPTEMBRE, VERNISSAGE, 17H

Septembre à décembre, Hall du Bicubic à Romont. Infos : Emilie Converset, Peace Watch Switzerland, 022 344 70 83

Culte avec présentation du projet d'aide aux Roms du Kosovo

Angela Elmiger, chargée de programme du Kosovo à l'EPER, présentera son travail à Pristina et dans les environs.

23 OCTOBRE, 10H

Eglise St-Jacques Lausanne, François de Charrière, 021 331 56 10

Mineur, un enjeu majeur !

Symposium sur la détermination de l'âge d'un requérant d'asile mineur non-accompagné

9 NOVEMBRE, 13H15-17H30

Auditoire Mathias Mayor, CHUV. Sur inscription : France.Peny@chuv.ch

Crise des réfugiés

Conférence sur les perspectives et les possibilités d'action.

19 NOVEMBRE, 9H – 17H

Halle Von Roll, Berne. Inscription : Rebecca Stankowski, StopPauvreté, 079 542 31 88



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Secrétariat romand
Chemin de Bérée 4A
Case Postale 536
1001 Lausanne

Tél. +41 21 613 40 70
info@eper.ch
www.eper.ch
CP 10-1390-5